

Mécanisme d'accès à l'hébergement

Direction des programmes Déficiences

Avril 2024

Caractéristiques de la clientèle et critères d'admissibilités

- Clientèle TC-TGC stabilisée et en rémission.
- Usager qui est fonctionnel dans un ratio réduit et sans besoin de réadaptation active
- Usager n'est pas en période de changement (médication, condition physique, transition école-vie active...)
- Toutes les hypothèses du PAMTGC doivent être confirmées ou infirmées. L'usager a donc un fonctionnement connu et documenté.
- Les mesures de contrôle ou mesure de positionnement ne sont pas un critère d'exclusion, mais la mesure ne doit pas nécessiter plus de personnel ou d'aménagement de l'environnement. Aucun apprentissage n'est nécessaire pour réduire les mesures de contrôle et l'usager doit bien connaître ses moyens, mais il peut nécessiter, à de rares occasions, une mesure de contrôle.

Mandat

Augmentation de la qualité de vie et prévention d'un déconditionnement d'un usager stabilisé :

- Appliquer les aménagements préventifs et l'encadrement nécessaires au bon fonctionnement de la personne pour maintenir ses comportements stables.
- Développer les intérêts.
- Répondre aux besoins sensoriels
- Travailler graduellement à diminuer au maximum la supervision pour permettre d'être orienté vers un milieu moins contraignant de type RI-RTF.
- Proposer une offre de programmation de groupe avec un objectif d'autodétermination et d'activités ludiques.
- Maintenir les liens pour les suivis médicaux.
- Travailler l'implication des familles dans la programmation et la vie de l'usager
- Valoriser les différents rôles sociaux
- Faire des enseignements dans le quotidien avec l'approche positive et la programmation

Séquence d'admissibilité

- Discussion clinique sur le pronostic de réadaptation entre tous les professionnels au dossier en vue d'une demande orientation vers une demande HLT
- Les demandes passent par la tuile Octopus et le MAH fait une analyse préalable des critères d'accès du dossier avec le dépôt de l'ensemble des documents pour vérifier si nous allons vers un comité admissibilité en lien avec une demande vers un milieu long terme.
- À chaque demande Octopus, le MAH redirigera les intervenants s'il y a des informations manquantes dans le dossier.
- Une fois que le dossier est complété, le dossier sera présenté au comité d'admissibilité qui aura lieu une fois par mois ou au besoin. Ce dernier sera composé des gestionnaires responsables de milieux de vie long terme, d'un représentant du MAH et d'un ou des PREC d'hébergement long terme. Lors de cette rencontre, une validation du dossier en lien avec les critères d'accès sera faite et un milieu pourra être ciblé.
- Un Jumelage-Pairage devra être fait par la suite pour valider les aménagements nécessaires dans le milieu de vie.
- Ensuite, une intégration sera faite selon le plan de transition

Documents à compléter

Documents à compléter avant la présentation au comité d'accès :

- Bilan d'épisode de service en collaboration avec tous les professionnels au dossier dans le but d'avoir un état de situation et recommandation cliniques
- PAMTGC complet et révisé il y a moins de 3 mois avec l'ensemble des hypothèses validées et la grille de prévention active

Vignette clinique de programme – Programme spécialisé TC-TGC

	• EGCP complète dans les trois derniers mois Documents à compléter lors de l'attente d'une place : • Plan de transition • Cartable de l'usager monté selon celui d'éducateur (stratégie d'accompagnement, cotations, document cliniques, grille des selles, mesures de contrôle...) voir la documentation sur intranet • Matériels et outils nécessaires à son quotidien et sa compréhension et son bon fonctionnement révisés il y a moins de trois mois • Complétion de OEMC : Le document doit être complété en collaboration avec le programme qui transfère l'usager. <i>*La flexibilité sera toujours possible lors de situations particulières</i> <i>*Considèrent que les profils peuvent s'apparenter à d'autres hébergement, nous recommandons un OEMC complété avant le dépôt de la demande pour aider à se positionner dans le continuum de service.</i>
--	---

Descriptif des milieux de vie à des fins de jumelage pairage	<u>Boisvert</u> • Grande cour clôturée • 2 chambres au rez-de-chaussée et 5 à l'étage • 2 salles de bain complètes avec douche et 1 salle d'eau • Salle sensorielle (à venir) • Cuisine fermée • Salon et salle à manger compartimentés au RCC • L'espace ne permet pas d'avoir de ballon d'intervention/escalier et corridors étroits • Loin des services <u>Albert Wallot</u> • Grande cour clôturée avec jardin, trampoline et balançoire • 5 chambres • 1 salle de bain complète avec douche sans seuil • Cuisine fermée • Salon et salle à manger à aire ouverte • 1 petit salon fermé pour activités individuelles • Proximité de plusieurs services (restaurants, dépanneur, transport en commun, parc, etc.) <u>Moffat</u> • Grande cour clôturée • Milieu sur un étage • 8 chambres • 2 salles de bain complètes • Cuisine fermée • Salon et salle à manger séparés • Salle d'isolement • Milieu loin des services <u>Saint-Sébastien et Paquette ont chacun :</u> • Grande cour clôturée, trampoline, balançoire et balcon fermé (cour partagée avec les deux milieux) • 5 chambres/une des 5 qui est dans un espace style loft • 1 salle de bain complète et 2 salles d'eau • Cuisine fermée • Salon et salle à manger à aire ouverte • Proximité du parc et possibilité de sortie sur le bord de l'eau à Venise-en-Québec • Ascenseur intérieur et extérieur • Bain thérapeutique • Milieu sur deux étages
---	--